



24/7

DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE UNIQUEMENT

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE D'ORDURES MÉNAGÈRES



Lieu-dit Les Villettes



Sur le terrain
communal des
services techniques

Mairie

Pendant la saison estivale,
des contenants seront accessibles
24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour
déposer vos ordures ménagères
en cas de surplus de déchets ou
de déchets malodorants.



LES BONS GESTES

Présentez vos bacs poignée côté route.
Rentrez vos bacs après le passage
du camion de collecte.



LES BONS REFLEXES

N'imbriguez pas les emballages.
Tous les emballages se trient !

**C'est la lingette
qui a fait le coup !**

NE JETONS RIEN DANS
LES TOILETTES



COUPABLE DE

- BOUCHER NOS TOILETTES ET NOS CANALISATIONS
- BLOQUER L'ENTRÉE DES STATIONS D'ÉPURATION
- POLLUER L'ENVIRONNEMENT



Chaque année plus de 20 tonnes de lingettes, 3 tonnes de contons-tiges et quantité d'autres déchets indésirables sont récupérées dans les canalisations de l'Agglo, c'est beaucoup trop!

Il faut savoir que ces déchets, même biodégradables, n'ont pas le temps de se décomposer, de la chasse d'eau à la station d'épuration. Cela occasionne de nombreux bouchages et pollue notre environnement.